



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-56795>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **26-56795**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-51316

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24340076900093

Ville : Béziers

Code postal : 34500

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 34

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Etude d'opportunité sur les digues de Béziers

Code CPV principal - Descripteur principal : 79311000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée est gestionnaire des digues de Béziers qui ont été régularisées en système d'endiguement en juin 2024. Toutefois, au regard du diagnostic approfondi réalisé sur ces ouvrages en 2024, la CABM a été contrainte d'abaisser drastiquement le niveau de protection de ces 2 ouvrages, entre Q2 et Q5. Ces niveaux n'étant pas satisfaisants, les services de l'Etat ont autorisé la régularisation mais en fixant comme prescription la "mise en adéquation du niveau de protection avec la hauteur des ouvrages" avant le 31.12.2029. Pour répondre à cette demande, la CABM veut dans un premier temps lancer une étude d'opportunité permettant de tester et comparer les différents scénarios envisageables, pour au final pouvoir proposer une stratégie éclairée et validée par les élus. Le contrat comporte une tranche optionnelle définie au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires

Critères d'attribution : Valeur technique et performance environnementale : 60% Prix des prestations : 40%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 19/06/2026 à 12h00, lire 25/06 /2026 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/06/2026